
Programme de Formation

Les Equipes Mobiles d'Appui Médico-social Pour la Scolarisation des Enfants en situation de handicap (EMAS)

Organisation

Durée : 14 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Professionnels exerçant un poste de coordonnateur d'EMA ou professionnels exerçant au sein d'EMA ou Directeurs porteurs du dispositif EMA.



Objectifs pédagogiques

Appréhender l'évolution du cadre législatif de l'école inclusive, les droits et la réglementation concernant la scolarisation en France.

Identifier clairement les missions des coordinateurs d'EMAS (cadre d'intervention, outils, recueils de données...)

Développer des outils pour rendre compte de l'activité auprès des tutelles (tableaux de bord, bilans d'observation et d'activité ...).

Repérer les instances et personnes ressources pour faire connaître l'EMAS et développer un maillage territorial

Développer une posture professionnelle visant à inscrire son action dans une démarche de coopération partenariale et pluri professionnelle pour répondre de façon ajustée aux demandes.

S'impliquer dans la création de nouveaux partenariats et dans la dynamique de réseau sur son territoire.



Description

Contextualisation législative : rappels sur l'évolution des politiques et les incidences sur l'inclusion scolaire.

La réglementation : du droit à l'éducation au droit à la scolarisation.

Le droit à compensation.

La notion de besoins éducatifs particuliers (BEP).

Les différentes formes de scolarisation.

La coopération entre les acteurs des établissements et services médico-sociaux et ceux de la communauté éducative

Identification des différents acteurs : rôles, missions, cadre d'intervention et complémentarité (IEN-ASH, Coordinateur ULIS, Conseiller pédagogique, AESH, référent AESH, référent scolarité MDPH, coordinateur PIAL, professionnels RASED ...).

Connaissance des dispositifs coopératifs existants : RAPT, PCPE, PIAL.

La coordination d'EMAS

Les missions définies dans le cahier des charges.

Les démarches pour se faire connaître et développer l'activité de l'EMA.

L'appui à l'élaboration de tableaux de bords et de bilans à destination des partenaires et des tutelles.

L'appui à l'ingénierie de formation pour répondre aux besoins d'étayage et d'actions de sensibilisation/formation auprès des acteurs de la communauté éducative.

Prérequis

aucun

Informations sur l'accessibilité

Pour tout échange ou demande de mise en confort, vous pouvez contacter notre référent handicap à l'adresse : apf.formation@apf.asso.fr

Modalités pédagogiques

La méthode pédagogique interactive s'appuie sur des contenus théoriques, des analyses de cas, des ateliers pratiques, des jeux de rôles et des discussions.

Moyens et supports pédagogiques

Sur le plan matériel est requise une salle spacieuse adaptée à la formation, équipée d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.

Modalités d'évaluation et de suivi

Pendant la formation : Plusieurs évaluations seront réalisées afin de mesurer la progression de chaque participant.

A l'issue de la formation : Les participants seront invités à renseigner un questionnaire afin d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation (une synthèse sera transmise au commanditaire).